

Département langue française

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

BELC - Stage d'été 2008

Pour formateurs français et étrangers en français langue étrangère ou seconde

Notice "Modalités d'inscription en ligne"

Option courte 1 : 7-18 juillet 2008 Option courte 2 : 21-31 juillet 2008 Option longue : 7-31 juillet 2008

Le BELC-stage d'été est avec le BELC-stage d'hiver l'un des deux grands rendez-vous de formation que le CIEP organise à l'intention de formateurs français et étrangers intéressés par les problématiques de l'enseignement du français langue étrangère, français langue seconde, évaluation et certifications, ingénierie du français sur objectifs spécifiques (FOS), ingénierie de la formation et de l'éducation, métiers de la coopération internationale. Les stagiaires ayant participé au stage d'hiver trouveront des formations complémentaires ainsi qu'une spécialisation dans le cadre du BELC-stage d'été - options courtes 1 et 2 (7-31 juillet 2008).

I. CONDITIONS D'ADMISSION

Ouvert à toutes les catégories de formateurs, de l'enseignement élémentaire à l'université, ce stage s'adresse, en priorité, à celles et, à ceux qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- avoir un projet professionnel en relation avec le français langue étrangère ou seconde ;
- avoir une expérience de l'enseignement ;
- avoir une expérience d'animation ou de formation ;
- avoir une expérience de la coopération internationale.

S'agissant des formateurs étrangers, ce stage est particulièrement destiné à celles et à ceux qui, dans leur pays, assurent ou se destinent à assurer des fonctions de formation, de pilotage et gestion de projets et des tâches de conception de programmes ou de matériels pédagogiques dans le domaine de l'enseignement du français.

Les formateurs français peuvent être titulaires ou non titulaires de la fonction publique. Ils peuvent souhaiter acquérir ou développer des compétences de nature à favoriser un projet de mobilité professionnelle.

II. CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Si vous souhaitez des conseils sur l'orientation, les parcours de formation et le choix des modules, l'équipe du BELC est à votre disposition.

Vous pouvez aussi consulter le programme du stage sur le site Internet du CIEP

<http://www.ciep.fr/formations/belcete>

IMPORTANT :

Vous disposez de 20 mn pour effectuer votre inscription en ligne. Passé ce délai, vous devez recommencer votre inscription

Avant de commencer, il est recommandé de préparer, en amont, les réponses aux questions qui vous seront posées :

- Quel(s) stages de formation continue avez-vous suivi(s) précédemment ?
- Quel est votre projet professionnel ?
- Quels sont vos besoins en formation dans le cadre de ce stage ?
- Préciser le choix de vos modules.
- Une réponse complémentaire est à prévoir pour les candidats étrangers boursiers du gouvernement français :
- comment envisagez-vous de réinvestir les acquis du stage.

A. Candidats étrangers boursiers du gouvernement français

Date limite de réception des dossiers de candidature : 30 avril 2008

Les candidats étrangers boursiers du gouvernement français sont invités à s'inscrire en ligne sur le site internet du CIEP (<http://www.ciep.fr/formations/belcété>) puis à imprimer la fiche de candidature. Il conviendra de transmettre au service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade ou du consulat de France du pays de résidence qui confirmera lui-même la rubrique statut et les informations saisies. Ce service devra également compléter et viser la partie qui le concerne du formulaire réservé au candidat boursier et au service de coopération et d'action culturelle.

Ces candidatures seront adressées, par voie hiérarchique, au ministère des Affaires étrangères et européennes, Sous-direction du français (CCF/F1), à l'attention de M. Yannick RASCOUËT et de M. Jimmy ANNET, 244, boulevard Saint Germain, 75007 PARIS (courriel yannick.rascouet@diplomatie.gouv.fr et jimmy.annet@diplomatie.gouv.fr) qui, après examen, les transmettra au CIEP.

Les formulaires CNOUS ou Egide du candidat boursier devront être envoyés en parallèle à l'organisme gestionnaire concerné.

Les dossiers de bourse CNOUS (une fiche d'engagement valant décision d'attribution de bourse, une liste de boursier et une lettre de présentation) sont à télécharger sur le site Internet :

http://www.cnous.fr/cnous_dossier_22.98.254.htm

B. Candidats étrangers et français, personnel du réseau de coopération et d'action culturelle, assistants techniques, contractuels recrutés sur place (CRSP) et recrutés locaux de nationalité française ou étrangère exerçant dans le réseau de coopération et d'action culturelle (SCAC, centre culturel, institut, alliance française)

Date limite de réception des dossiers de candidature : 30 avril 2008

Ces candidats sont invités à s'inscrire en ligne sur le site Internet du CIEP <http://www.ciep.fr/formations/belcete> puis à imprimer la fiche de candidature qu'il conviendra de communiquer à leur hiérarchie accompagnée de la fiche de demande d'inscription disponible sur *Diplonet* à la rubrique Administration générale/Formation. Une fois remplies et visées par la hiérarchie, ces deux fiches devront être retournées au ministère des Affaires étrangères et européennes, Sous-direction de la formation et des concours (RH4-A) à l'attention de Mme Elsa ROCHIER (23, rue la Pérouse, 75775 Paris cedex 16 (elsa.rochier@diplomatie.gouv.fr)). En outre, si ces stagiaires sont pris en charge dans le domaine de l'hébergement et/ou de la restauration, une attestation mentionnant les modalités de la prise en charge sera jointe au dossier.

Les dossiers retenus seront ensuite transmis au CIEP.

C. Candidats pris en charge totalement ou partiellement par un organisme en France ou à l'étranger

Date limite de réception des dossiers de candidature : 7 juin 2008

Ces candidats sont invités à s'inscrire en ligne sur le site Internet du CIEP :

<http://www2.ciep.fr/belc/inscriptionenligne>

Après l'inscription en ligne, ils devront envoyer par courrier au CIEP, Département langue française, Stages BELC, 1, avenue Léon Journault, 92318 Sèvres CEDEX :

- **une lettre de l'organisme**, avec en référence le numéro de dossier apparaissant sur le courriel de confirmation, attestant qu'il prend en charge les frais de formation et, éventuellement, les frais d'hébergement et de restauration du candidat (le nom du candidat et le montant de la prise en charge devront être précisés). Sans cette attestation, l'inscription ne pourra pas être validée ;
- **un chèque**, diminué du montant de la prise en charge, à l'ordre de "l'agent comptable du CIEP" (**uniquement pour les candidats pris en charge partiellement par un organisme**) .
- **une photo d'identité.**

D. Candidats prenant en charge leur stage

Date limite de réception des dossiers de candidature : 7 juin 2008

Ces candidats sont invités à s'inscrire en ligne sur le site Internet du CIEP

<http://www2.ciep.fr/belc/inscriptionenligne>

Après l'inscription en ligne, ils devront envoyer par courrier au CIEP, Département langue française, Stages BELC, 1 avenue Léon Journault, 92318 Sèvres CEDEX :

- **un chèque ou un ordre de transfert ou virement ou la copie du récépissé du mandat regroupant les frais de formation, d'hébergement et de restauration, en fonction de l'option choisie, à l'ordre de "l'agent comptable du CIEP". Quelque soit le moyen de paiement, il est important de rappeler le numéro de dossier ;**
- **une photo d'identité.**

Le CIEP examinera les dossiers de candidature et répondra au candidat, qu'il soit ou non retenu.

III. CERTIFICAT DE STAGE

A la fin de la session, un certificat de stage mentionnant le volume horaire et les contenus de formation suivie est délivré aux stagiaires. L'obtention de ce certificat est soumise à la condition suivante : présence obligatoire à toutes les séances.

Ce certificat est reconnu par le ministère de l'Education nationale et par le ministère des Affaires étrangères et européennes.

En cas d'absence, seule une attestation mentionnant le volume horaire suivi et les contenus sera délivrée.

IV. TARIFS

A. Formation

Le BELC – Stage d'été se tient sur le campus de l'université de Nantes

Les stagiaires ont le choix entre trois formules :

- **Option longue** : du lundi 7 au jeudi 31 juillet 2008 → Coût de la formation : 1150 €
 - **Option courte 1** : du lundi 7 au vendredi 18 juillet 2008
 - **Option courte 2** : du lundi 21 au jeudi 31 juillet 2008
- } → Coût de la formation : 730€

B. Hébergement et restauration

Vous avez la possibilité d'être hébergé et de prendre vos repas sur le campus de l'université si vous le souhaitez.

Option longue : du dimanche 6 juillet (accueil l'après-midi) au jeudi 31 juillet inclus (départ : le vendredi 1^{er} août, au matin)

- forfait pension complète (hébergement et restauration) : 798 €
- forfait hébergement seul : 263,75 €
- forfait restauration seul : 534,25 €

Option courte : du dimanche 6 juillet (accueil l'après-midi) au samedi 19 juillet (matin) ou du dimanche 20 juillet (accueil l'après-midi) au jeudi 31 juillet inclus (départ : le vendredi 1^{er} août, au matin)

- forfait pension complète (hébergement et restauration) : 399 €
- forfait hébergement seul : 158,25 €
- forfait restauration seul : 240,75 €

V. RÈGLEMENT DES FRAIS DE FORMATION ET DES FRAIS D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION

Pour les candidats pris en charge totalement ou partiellement par un organisme :

L'organisme de prise en charge règlera le CIEP à réception de la facture (établissement de la facture après service fait).

Pour les candidats prenant en charge leur stage et les candidats pris en charge partiellement par un organisme :

Le paiement peut être effectué par chèque, par virement, par mandat international en euros exclusivement. Il peut être également effectué en ligne par carte bleue, mais uniquement pour régler les frais de formation.

A. Paiement par chèque :

Après l'inscription en ligne, vous devez envoyer par courrier au CIEP, Département langue française, Stages BELC, un chèque regroupant les frais de formation, d'hébergement et de restauration, en fonction de l'option et du forfait choisis, à l'ordre de "l'agent comptable du CIEP". Ce chèque sera retourné en cas de désistement annoncé **avant le 20 juin 2008** ou si la candidature n'est pas retenue. Pour tout désistement postérieur au 20 juin 2008, les montants versés ne seront pas remboursés (sauf en cas de force majeure et sur justificatif ;

B. Paiement par virement et virement international (les frais bancaires sont à la charge du candidat) /

Ce paiement devra être adressé aux coordonnées bancaires suivantes :

Trésorerie Générale de Versailles
16 Avenue de Saint-Cloud
78018 Versailles Cedex

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
10071	78000	00001003976	91

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1780	0000	0010	0397	691

Domiciliation

TPVERSAILLES
TRESOR GALE

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC

BIC (Bank Identifier Code)

BDFEFRPPXXX



CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

Département langue française

1, avenue Léon-Journault - 92318 Sèvres cedex - France

Contact : Michèle Saint-Flour (chef de projet) : saint-flour@ciep.fr - Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 61

Secrétariat et inscription : Mofida Mabrouk (assistante de gestion) : mabrouk@ciep.fr - téléphone : 33 (0) 1 45 07 60 00 poste 66 56

Télécopie : 33 (0)1 45 07 60 55 - Site Internet : www.ciep.fr

Titulaire du compte

CENTRE INTERNATIONAL
ÉTUDES PÉDAGOGIQUES
1 RUE LÉON JOURNAULT
F-92318 SÈVRES

L'ordre de transfert, ou le virement émis par la banque, ou un relevé de compte prouvant que le compte bancaire a été débité pour un montant de 730,00 € ou 1150,00 €, auxquels s'ajouteront les frais de séjour (en cas d'hébergement) et les frais de restauration (en cas de restauration), en fonction de l'option choisie, devra être joint au dossier de candidature.

Cet ordre de transfert ou ce virement sera retourné en cas de désistement annoncé **avant le 20 juin 2008** ou si la candidature n'est pas retenue. Un relevé d'identité bancaire ou postal international devra être fourni. Pour tout désistement postérieur au 20 juin 2008, le montant versé ne sera pas remboursé (sauf en cas de force majeure et sur justificatif).

C. Par mandat et mandat international :

Le mandat devra être établi à l'**ordre de l'agent comptable du CIEP**.

Pour qu'une inscription soit définitive, la copie du récépissé du mandat devra être jointe au dossier de candidature.

Ce mandat sera retourné en cas de désistement annoncé **avant le 20 juin 2008** ou si la candidature n'est pas retenue. Un relevé d'identité bancaire ou postal international devra être fourni. Pour tout désistement postérieur au 20 juin 2008, le montant versé ne sera pas remboursé (sauf en cas de force majeure et sur justificatif).

D. Paiement en ligne par carte bleue des frais de formation uniquement :

A la fin de votre inscription en ligne : <http://www2.ciep.fr/belc/inscriptionenligne>, vous pouvez payer par carte bleue les frais de formation de 730 € ou de 1150 €. Les frais de séjour (en cas d'hébergement) et les frais de restauration (en cas de restauration), en fonction de l'option choisie, devront être réglés par chèque, par virement ou par virement international (voir modalités ci-dessus).

Il n'y aura pas réduction en matière d'hébergement et de restauration, en cas de désistement, d'arrivée tardive et de départ anticipé (les chambres ayant été réservées et les repas commandés).